

DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION SPORTIVE

DATE : 3 Juin 2016

LIEU :

Départ centre nautique, 13300 Salon-de-Provence

Arrivée Centre nautique et parking Torres, 13300 Salon-de-Provence

COMMUNES TRAVERSEES : Salon-de-Provence, Cornillon, Grans.

Nom de l'épreuve :

Triathlon contre la montre de Salon-de-Provence

PARTICIPANTS :

Il y aura possibilité de s'inscrire de la façon suivante :

- En individuel
- En relais (équipe de 2 ou 3)
- En Duo : départ en même temps, autorisation de s'abriter pour la partie vélo.
Pas de classement en Duo.

Particularité des départs Duo : Ces départs permettent de réaliser le triathlon à deux avec l'autorisation de l'abri en vélo. Ce type de départ ne permet pas le classement sur l'épreuve.

La course est accessible :

🏊 A tous les licenciés « Compétition » **catégories Cadets, juniors, séniors et Vétérans** de la Fédération Française de Triathlon (FFTRI)

☛ A tous les non licenciés à la FFTRI, aux licenciés « Loisir » ou Dirigeant FFTRI **catégories Cadets, Juniors, séniors et Vétérans**, avec délivrance d'un Pass compétition dont le prix est fixé par la FFTRI (5€) et présenter un certificat médical de moins d'un an attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du « Triathlon et des sports enchaînés en compétition » (code sport -art L231-2 & 231-3) ou « du sport en compétition ».

Il existe des cas de licence d'autres fédérations françaises pouvant se substituer au certificat médical (liste détaillée dans le chapitre « règlement du triathlon contre la montre de salon» art.3).

☛ Tous les mineurs doivent fournir l'autorisation parentale signée, prévue sur le formulaire d'inscription

DEROULEMENT DE L'EPREUVE : Le Triathlon « S » est une course de compétition caractérisée par l'enchaînement de 3 épreuves sportives sans arrêt du chronomètre : une première de natation, puis de course à pied et pour finir un parcours vélo de route. Le Triathlon « S » contre la montre de Salon est effectuée par un même concurrent ou par une équipe en relais.

La transition s'effectue dans une zone balisée, fermée et sécurisée. Le parc à vélos est installé sur le parking fermé Torrès.

L'organisation de la course proposée par Salon Triathlon respecte en tous points le cadre strict de la réglementation FFTRI. Le règlement du Triathlon présenté ci-dessous est en totale adéquation. Il sera consultable dès l'inscription par tous les concurrents.

Le format « S » est un label de la FFTRI et correspond à un format de course déterminé soit en l'occurrence 700m de nage, 20 km de vélo et 5 km de course à pied (avec 10% en + ou en - autorisé).

RAVITAILLEMENTS : solide et liquide proche de l'air de transition et à l'arrivée.

REMISE DES PRIX : Parking Torres près du centre nautique sur le podium des récompenses.

RECOMPENSES : 13h sur le podium installé, avec coupes et lots divers aux premiers des catégories (cadets, Junior, Senior et Master 1 à 6)

DELAIS D'INSCRIPTION : jusqu'au jeudi 1er Juin 2017 sur le site de notre partenaire.

INSCRIPTION :

Les inscriptions se feront sur le site de notre partenaire. Une inscription sur place sera toutefois possible pour les retardataires (moyennant une majoration de 5€).

Le jour de l'épreuve, les concurrents doivent présenter aux organisateurs :

- Une pièce d'identité

Si les documents suivants n'ont pas été envoyés avec le dossier d'inscription, ils devront être également présentés :

- L'original du certificat médical de « ***non contre-indication à la pratique sportive en compétition du Triathlon*** » de moins d'un an à la date de l'épreuve pour les non licenciés (code de la santé Publique Art.3622-2)
- Une autorisation parentale pour les mineurs
- Pass Compétition pour les non licenciés FFTRI.

Droit d'inscription

Triathlon contre la montre de Salon « S » : 24 €

- Triathlon « S », en individuel, **de cadet à vétéran : 24€**
- Triathlon « S », en individuel **gratuit** pour les 50 premières féminines
- Triathlon « S », en relais, **de cadet à vétéran : 30€ par relais** Pour tous les **non licenciés** Compétition à la FFTRI une majoration de **5€** sera appliquée aux droits d'inscriptions pour la délivrance du « Pass Compétition ».
- Triathlon « S », en duo (non classé), **de cadet à vétéran : 30€ par duo**

Format « S » (cadets à vétérans) en Individuel, en relais ou en Duo :

HEURE DE DEPART 1^{er} Concurrent : 09 H 00

Arrêt de la course 13 h 00

Retrait des Dossards, centre nautique

Heure d'ouverture et de fermeture de l'aire de transition (Parc à vélo) :
08h30 et 18h

Nombre maximum de concurrents : 150

Briefing : 08h45 au départ, centre nautique

Description des parcours

Natation : 1 boucle dans chaque ligne d'eau, soit 800m au total

Vélo : 1 boucle de 23 Kms sur la commune de Salon-de-Provence, Cornillon et Grans

Course à pieds : 3 boucles de 2 Km en ville longeant le stade d'honneur et le cimetière sur la piste cyclable.

Les concurrents s'engagent au travers de leur inscription à :

- 1- Prendre intégralement connaissance du règlement de la course qui est en conformité avec le règlement de toutes les courses FFTRI et s'y conformer
 - 2- Faire preuve de sportivité et traiter les autres concurrents, officiels, bénévoles et spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course)
 - 3- S'assurer de ne pas avoir été désigné par le contrôle anti-dopage avant de quitter le site de la course, sauf si le concurrent n'aurait pas pris le départ de la dite course
 - 4- En cas d'accident, le concurrent peut continuer la course après avoir été soigné par le service médical si le médecin responsable l'y autorise
 - 5- Remplir l'autorisation parentale pour les mineurs et la retourner signée avec le bulletin d'inscription
 - 6- Préserver l'environnement : ne pas jeter sur la voie publique ou dans le parcours de santé quelque produit que ce soit (barres énergétiques, produits divers de réparation...) et utiliser « l'espace propreté » prévu par l'organisation
- La reconnaissance des parcours est recommandée et relève de la seule responsabilité des concurrents. La reconnaissance sera possible jusqu'à 1/2h avant

le départ de la course. Au-delà, aucun athlète ne sera autorisé à emprunter le parcours.

ORGANISATION DE LA MANIFESTATION - MOYENS MIS EN PLACE POUR LA SECURITE ET LES SECOURS

Tous les moyens proposés sur le site de l'épreuve et les parcours visent à garantir un maximum de sécurité aussi bien pour les concurrents que pour les bénévoles et le public. Ils sont conformes aux exigences de la réglementation FFTRI en vigueur

Les différentes zones définies sur le site sont les suivantes :

- * Accueil (bénévoles, arbitres, officiels), Retrait des dossards (centre nautique)
 - * parc à vélos : Aire de transition balisée, fermée et sécurisée installée sur le parking Torrès.
 - * Postes de secours : Assurés par La Croix Rouge
 - * Salle de contrôle anti-dopage : centre nautique
 - * Zone de Ravitaillement (liquide et solide proche de l'air de transition) couplée avec les zones de propreté, clairement définie et signalée
 - * Piscine de 50m extérieure pour la natation
 - * Parcours vélo de route
 - * Parcours course à pied
 - * Podium et remise des récompenses (Parking Torrès)
 - * Stands commerciaux abrités sous des tentes installées sur la terrain de basket proche du centre nautique
- Buvette + stand provisoire du partenaire proposant des articles spécifiques au triathlon (Autorisations municipales))

LES BENEVOLES

La liste complète des bénévoles présents sur la manifestation sera disponible à l'accueil, le jour de la course. Nous proposons dans ce dossier une liste des signaleurs présents le jour de la course.

Les bénévoles sont accueillis au centre nautique, reçus par deux autres bénévoles. Ces bénévoles leur donneront le nom de leur responsable de zone et le lieu du rendez-vous pour le briefing de leur zone.

Ils obtiennent une accréditation pour l'accès à la zone où ils sont affectés (poste, tenue, matériel et rôle) et sont pris en charge au niveau de chaque zone par un

responsable désigné qui restera en contact direct et permanent avec le poste central.

Ce responsable de zone sera en mesure de pallier à tous les problèmes rencontrés au fur et à mesure. En cas de défaillance d'un bénévole par exemple, l'organisateur sera tout de suite averti afin de le remplacer.

De même l'organisateur sera soutenu par une équipe (trois postes mobiles : sur le site, sur le parcours à pied et sur le parcours vélo) pour régler au plus vite tous les dysfonctionnements imprévus sur le terrain.

La veille de l'épreuve, des bénévoles commencent la préparation de l'organisation de la course : nettoyage et balisage des parcours course à pied et vélo, première installation

de matériel lourd, mise en place de l'accueil des bénévoles, des concurrents et des officiels, classification des dossiers, rangement du matériel.

De même, une signalétique (panneaux) est mise en place dans la ville de Salon-de-Provence pour diriger tous les acteurs de la manifestation sur le site. Tous les riverains sont prévenus au moins une semaine à l'avance de l'organisation de l'épreuve (affichage et distribution de tracts).

Le jour de l'épreuve, les bénévoles se présenteront à une heure convenue avec l'organisateur. Ils arriveront le matin pour installer le parc à vélos, vérifier tous les parcours, terminer le balisage, mettre en place les tentes pour les différents stands, monter le Podium et terminer de préparer l'accueil des autres bénévoles, de tous les officiels et des concurrents au centre nautique.

Le petit déjeuner des bénévoles est pris en charge par l'organisation (ainsi que pour les arbitres, secours, stands, chronométreurs et partenaires).

ACCUEIL + POSTE « RETRAIT DES DOSSARDS »

10 bénévoles

L'accueil des bénévoles et des concurrents se fera sur le terrain fermé situé entre le parking Torres et la piscine.

Ce terrain sera aménagé avec plusieurs tentes permettant de délimiter l'accueil des concurrents et l'accueil des bénévoles.

Nous pourrons également disposer de locaux fermés et des WC de la piscine.

Un local fermé est à disposition des arbitres.

A ce poste seront affichées les listes alphabétiques des concurrents

- * Licenciés Compétition FFTRI

- * Licenciés Loisir FFTRI

- * Non Licenciés accédant aux courses par l'acquisition d'un Pass Compétition

Pass Compétition : un bureau sera réservé à tous les non licenciés à la FFTRI et les licenciés

« Loisir » FFTRI devant obligatoirement prendre une assurance pour la journée.

L'organisateur remplira un formulaire d'inscription (date, dénomination de l'épreuve, le type d'accès)

Le concurrent se présentera ensuite au retrait des dossards avec ce formulaire signé + une pièce d'identité + l'original de son certificat médical conforme.

En cas de pré-inscription avec un dossier complet, seul une pièce d'identité sera nécessaire.

Le bureau « Pass Compétition » conservera tous les bordereaux qui seront envoyés à la Ligue avec le montant total de la taxe Pass Compétition.

A l'accueil, les bénévoles seront chargés de vérifier les informations suivantes :

Pièce d'identité et émargement sur la liste des inscrits.

Pour toutes les modalités particulières des problèmes rencontrés : voir règlement du Triathlon de Salon.

Tous les concurrents engagés doivent signer la liste d'émargement.

Les concurrents recevront alors deux dossards indéchirables et indélébiles qui seront fixés devant et derrière leur tenue et une plaque de vélo avec les moyens de la fixer.

A l'accueil, sont également affichés :

Le plan du site de la manifestation sportive : Accueil/retrait des dossards, Sanitaires, aire de transition/parc à vélos, postes de secours, ravitaillements, zones de propreté, stands, Podium : remise des récompenses, salle de contrôle anti-dopage, lieu de départ et d'arrivée de la course, boucle de pénalité.

Le plan des parcours pour chaque épreuve avec les postes de ravitaillement. Les points sensibles des parcours sont mis en évidence.
Les recommandations de sécurité : règlement de la course

La liste des N° d'urgence = Sécurité

Centre nautique : Départ

Parking Torres : Aire de transition – Ravitaillement – Podium

Tout le matériel (barrières, tables, chaises, podium bâché, la possibilité d'avoir de l'eau courante et l'électricité sur le site.....) est fourni par la Municipalité de Salon-de-Provence.

- Le Parc à vélos est prêté par la Ligue Provence-Alpes (prêt sous caution).
- Les tentes appartiennent à l'association Salon Triathlon
- L'Arche de départ/Arrivée est prêtée par notre partenaire
- Postes de secours assuré par la Croix Rouge :
- un véhicule sanitaire avec 2 équipiers secouristes, situé sur le parking Torres
- un autre véhicule de secours avec 2 équipiers secouristes, situé au milieu du parcours vélo

Le rapatriement des victimes se ferait sur l'hôpital situé à proximité

2 - Instances médicales, paramédicales et autres :

- Les différentes structures de santé de la ville de Salon-de-Provence (service des urgences à l'hôpital) sont prévenues par courrier de la date de la Manifestation Sportive
- Les services de Police (municipale et Nationale) sont également avertis par courrier (un dossier descriptif de l'épreuve a été remis)

Un listing de tout le personnel médical et paramédical bénévole disponible sur l'épreuve

(Médecin, infirmiers, secouristes) sera affiché dans le poste de secours et au bureau d'inscription.

Sont disponibles également les coordonnées de toutes les infrastructures médicales, paramédicales et autres étant susceptibles d'intervenir en cas d'accident, à savoir :

- Service de Police de Salon-de-Provence
- Service de Gendarmerie de Salon-de-Provence
- La Croix Rouge (ils sont sur place avec plusieurs véhicules)

- Centre Hospitalier de Salon-de-Provence

Par ailleurs, tout ce dispositif sera transmis au moins 15 jours avant l'épreuve au Médecin de la Ligue Provence-Alpes de Triathlon.

3 - Autres tentes abris prévues sur le parking :

Des tentes seront installées sur la zone d'inscription pour servir de :

- Abri pour les étals des commerçants partenaires du Triathlon, avec l'accord des

Services de la Réglementation Administrative de la municipalité de Salon-de-Provence

- Abri pour un Snack Buvette géré par l'organisation avec l'accord des Services de la Réglementation Administrative de la municipalité de Salon-de-Provence
- Point d'Accueil pour les médias, les partenaires, le public
- L'affichage des résultats

Des tables et des chaises seront installées pour les officiels et le public.

4 - Espaces Propreté - Développement durable :

Deux zones de propreté sont déterminées pour collecter les déchets. Une sera jumelée avec la zone de ravitaillement et une autre sera à la disposition du public près de la buvette. De plus, un tri sélectif de poubelles est permanent sur le site de la manifestation

Aire de transition = Parc à vélos 8 bénévoles

1. Les bénévoles :

Des bénévoles seront placés aux entrées, aux sorties et à l'intérieur du parc à vélo pour :

- Soutenir le corps arbitral de Triathlon et vérifier la conformité de tous les équipements (vélo, casque, dossard) en accord avec les exigences de la réglementation FFTRI
- Vérifier l'installation des concurrents à leur emplacement et surveiller leur déplacement
- Orienter les athlètes durant la course lors des transitions (sens entrée/sortie et circulation balisée dans le parc)

- Permettre l'accès au parc aux seules personnes accréditées (officiels, arbitres, secours). Si un concurrent ayant terminé sa course souhaite récupérer un objet dans

le parc à vélos, il doit demander à un bénévole présent dans le parc de se charger de cette tâche (avec l'autorisation des arbitres)

- Marquer le numéro de dossard sur chaque concurrent au feutre épais indélébile : bras gauche, mollet ou haut de cuisse gauche

- Le vélo rentré dans le parc, contrôlé et installé ne pourra plus ressortir avant le départ de l'épreuve et les réglages des prolongateurs ne pourront plus être modifiés (règlement FFTRI)

2. Sécurité du matériel :

Pour la sécurité du matériel et des personnes dans l'aire de transition, aucun accompagnateur ou parent ne sera accepté dans le parc à vélo (pour donner ou ranger un équipement). Toute personne non accréditée qui pénétrera dans l'aire de transition exposera le concurrent qu'il supporte à des sanctions allant de l'avertissement à la disqualification.

Les concurrents devront attendre que le dernier concurrent soit revenu au parc à vélo et parti sur le dernier parcours à pieds pour récupérer leurs affaires personnelles et leur vélo.

Ceci afin d'éviter tout risque de collision avec les athlètes encore engagés sur la course et ceux ayant fini ou abandonné.

Les vélos seront contrôlés avant la course, à l'entrée du parc à vélo. Une fois vérifiés et installés, les vélos ne pourront plus ressortir du parc à vélo, avant le départ de la course.

En quittant définitivement le parc à vélos par la sortie vélo, chaque concurrent devra présenter aux bénévoles son vélo avec la plaque de cadre qu'il devra rendre à l'organisation.

Tous les concurrents ont été marqués à l'entrée et le numéro de la plaque du vélo doit correspondre à ce numéro.

Après 18h, il n'y aura plus aucune surveillance dans le parc à vélos. L'organisation se déchargera alors de toute responsabilité.

3. Sécurité des personnes :

Le parc à vélo est un espace fermé, balisé et sécurisé. Les barrières de clôture du parc seront laissées libres et il ne sera prévu aucun emplacement vélo tout autour de ce périmètre. Cette mesure permet de sécuriser les effets personnels des athlètes et d'éviter toute chute de vélo involontaire de la part du public souhaitant

s'appuyer sur ces barrières de clôture. Une ligne au sol sera matérialisée pour délimiter les entrées et les sorties du parc à vélos. L'orientation à l'intérieur du parc (entrée CàP => sortie vélo) et (entrée vélo => sortie CàP) sera clairement définie.

Les ouvertures non utilisées seront provisoirement fermées par des barrières : une entrée et une sortie course à pied, une entrée et une sortie vélo (cf. plan du parc à vélos) ce qui facilitera l'orientation et la sécurité des concurrents.

Les déplacements effectués par chaque athlète auront des distances équivalentes : trajet avec le vélo à la main ou non.

Les concurrents auront suffisamment de place pour installer leur matériel personnel. Les vélos seront fixés dans les emplacements de roues révus à cet effet. Pour chaque concurrent l'espace sera identique en surface.

A l'intérieur du parc à vélos, les déplacements se font à pied avec le vélo à la main ; le concurrent portant le casque avec jugulaire attachée.

4. Accès aux secours :

L'aire de transition comportera une porte de secours pour permettre le passage éventuel de l'ambulance des Pompiers. La largeur des allées sera dessinée en conséquence pour tenir compte de cette disposition. Les emplacements de chaque concurrent respecteront les marquages des voitures du parking, laissant ainsi la largeur nécessaire à l'intervention des secours.

De plus, un poste de secours fixe prévu est situé à proximité du parc à vélos.

Des bénévoles seront placés à l'entrée, la sortie et dans le parc à vélo pour :

- Soutenir le corps arbitral de Triathlon pour vérifier la conformité des équipements (vélo, casque, dossard) en accord avec les exigences de la réglementation FFTRI
- Vérifier l'installation des concurrents à leur emplacement et leur déplacement
- Orienter les athlètes durant la course lors des transitions (sens d'accès et de circulation dans le parc)
- Permettre l'accès au parc aux seules personnes accréditées (officiels, arbitres, secours)
- Marquer le numéro de dossard sur chaque concurrent au feutre épais indélébile : bras droit ou gauche, mollet ou haut de cuisse droit ou gauche en fonction de la table de pointage
- Le vélo rentré dans le parc, contrôlé et installé ne pourra plus ressortir avant le départ de l'épreuve et les réglages des prolongateurs ne pourront plus être modifiés (règlement FFTRI)

- Deux bénévoles sont prévus à l'extérieur du parc à vélo, dans la zone où se croisent les cyclistes et les coureurs à pieds qui entrent dans le parcours de santé : ils assurent la sécurité des concurrents et du public, largement présent à ce niveau

Parcours Natation

9 bénévoles

2 bénévoles seront affectés au départ avec l'appel des dossards toutes les 30 s

3 bénévoles seront affectés à la sortie du bassin pour assister les personnes pouvant être étourdies

4 bénévoles seront réparti de chaque côté du bassin afin de vérifier que chaque concurrent réalise bien l'ensemble des allers/retours

Parcours Course à pied

15 bénévoles

1. Les bénévoles :

Des bénévoles seront présents tout au long du parcours pour orienter les concurrents et prévenir ces derniers des dangers éventuels.

Sur la ligne de départ

Tout le long du parcours à pied (intersection, zones sensibles.....)

2 bénévoles à VTT dont 1 devra ouvrir et fermer la course.

A l'arrivée : réception des concurrents, récupération des dossards

3 devront donner les chouchous afin de comptabiliser les tours

1 bénévole à chaque changement de direction soit 15 personnes

Les bénévoles seront là en renfort pour rappeler les consignes et prévenir des dangers.

« Un chemin » sera matérialisé par de la rubalise à l'intérieur du parcours de santé pour rendre évidente la direction à prendre.

La largeur du parcours permet à chacun des concurrents de doubler un autre concurrent facilement, mais aussi permet aux organisateurs en VTT de suivre la course et d'informer l'organisation de tout événement (blessés par exemple).

A la fin de la première boucle, les concurrents reviennent sur le parking Torres et effectuent 2 autres boucles.

ARRIVEE

L'arrivée est située parking Torrès. Un bénévole canaliser les coureurs dans un couloir fait de rubalise.

Le concurrent sera réceptionné par les organisateurs.

Des bénévoles seront présents pour aider certains concurrents à rejoindre le poste de secours (faiblesse, défaillance de fin de course).

Le ravitaillement (solide & liquide) est installé à proximité de l'arrivée (cf. plan du site) avec une installation de chaises et de tables.

Parcours vélo

30 bénévoles + 6 motards + 1 véhicule balai de fin de course

1. Les véhicules :

Une équipe de 6 motos est prévue et circulera sur le parcours vélo. 5 au moins seront à la disposition des arbitres pour effectuer la reconnaissance du parcours, suivre et arbitrer les concurrents durant l'épreuve.

Les autres motos permettront de renforcer le dispositif mobile de sécurité, pour l'encadrement, véhiculer le Médecin si besoin.

Les motos permettront également de ralentir la circulation

Un véhicule balai identifié « FIN DE COURSE » est prévu.

Un véhicule fixe de la Croix Rouge sera positionné au milieu du parcours vélo aux environs de Grans.

Tous les véhicules « officiels » seront accrédités par l'organisation (conducteur & passagers repérables par le port de la chasuble jaune). Tous seront marqués « Officiel - Organisation ».

En outre, l'organisation prend en charge pour tous les véhicules officiels une assurance supplémentaire spécifique le 03 Juin 2017 (organisation et déroulement de la course, contrat prévu par la FFTRI).

2 - Les services de Police Municipale et Nationale :

Les services de la Police Municipale et Nationale de la ville de Salon-de-Provence seront sur le site de la manifestation tôt le matin pour faire respecter l'arrêté d'interdiction de stationnement des véhicules sur le parking Torres.

Ils vérifieront aussi l'Autorisation Préfectorale pour l'organisation de la manifestation du

Triathlon de Salon (les arrêtés préfectoraux) et consulteront les différents arrêtés municipaux (buvette, commerces...).

La police Municipale apportera son soutien à la sécurisation du Carrefour de démarrage de la course.

3 - La signalisation et sa mise en place :

La signalisation du parcours vélo est prévue en hauteur à 1,50m, et l'indication du kilométrage au moins tous les 10 kms.

Les dispositions pour les changements de directions seront identiques à celles prises en course à pied. La signalisation au sol (dégradable) sera renforcée par des panneaux adaptés placés au minimum 2 fois avant le changement et tout danger sera signalé (panneau Danger, Virages dangereux à gauche...).

Tous les riverains situés sur les parties cycliste et pédestre seront informés une semaine avant par un courrier distribué sous la forme de tracts dans les boîtes aux lettres de la date de l'épreuve et des précautions de prudence et de sécurité à prendre durant les heures de course, tout comme l'interdiction de non stationnement sur le parking de Torres.

La circulation n'étant pas coupée, une vigilance renforcée sera demandée à tous les automobilistes ou autres véhicules.

Aussi, au niveau du carrefour « Intermarché », aux 2 ronds point de sortie de ville, un panneau permanent invite les automobilistes à partager la route avec les cyclistes (circuit cyclotourisme).

En accord avec les recommandations édictées par la Fédération Française de Triathlon, les dispositions suivantes seront prises pour la mise en place du matériel de signalisation sur le parcours vélo : présence d'une équipe avec 1 véhicule, 1 chauffeur, 1 personne avant la zone, 1 personne après la zone (pour les véhicules arrivant en sens inverse), 1 personne chargée d'installer le balisage.

Tous les graviers et gravillons présents sur les parcours seront balayés les jours avant, la veille et vérifiés le matin même des épreuves.

4 - Les signaleurs :

- Des équipes de signaleurs seront placées à chaque carrefour dangereux du parcours, et ce afin de prévenir tout danger (avant, au niveau et après l'intersection).

Par ailleurs d'autres signaleurs seront placés aux ronds-points situés à la sortie de la ville ainsi que celui de Grans.

Tous les signaleurs seront clairement identifiables et seront munis d'une chasuble de sécurité jaune. Chacun sera en possession de l'Arrêté préfectoral permettant la réalisation de la compétition. Ils seront tenus de respecter et faire respecter les dispositions de sécurité prévues par l'organisation. Aucune route ne sera fermée à double sens ou sens unique. La circulation sera seulement freinée par la course, les véhicules seront arrêtés par les bénévoles le temps de laisser passer les cyclistes en priorité.

La durée maximale du déroulement de la course sur la route ne devrait pas excéder 3 heures.

De plus, le choix d'un contre la montre, permettra d'avoir peu d'attroupement de cycliste ce qui rendra la circulation plus fluide.

Les signaleurs communiqueront avec leur téléphone portable et dans les zones repérées, L'organisation vérifiera que les téléphones passent bien à chaque position de bénévoles.

Aussi, les motos prévues par l'organisation permettront de faciliter la mise en place de la sécurité de la course. Enfin les équipes de la Croix Rouge sont pourvues d'un excellent matériel de communication.

5 - Ravitaillement:

Le parcours vélo est une montée suivie d'une descente après une courte boucle sur le plateau. Pour des mesures de sécurité, nous ne proposons aucun ravitaillement sur le parcours vélo. Les concurrents devront prévoir leur propre ravitaillement solide et liquide.

Les arbitres et officiels L'arbitre principal et les autres arbitres affectés par la Fédération Française de Triathlon disposeront pour leur délibération d'un espace fermé située au centre nautique.

Comme le prévoit la réglementation générale fédérale, l'organisation fournira à l'arbitre principal à son arrivée sur l'épreuve, un dossier contenant :

La liste numérique et la liste alphabétique des concurrents

Le plan de tous les parcours (course à pied et vélo)

Le plan de l'aire de transition (parc à vélos) et le sens de circulation

A la fin de l'épreuve, le listing des résultats devra être validé par sa signature. Un exemplaire lui sera remis et l'autre sera conservé par l'organisateur

Un panneau d'affichage « Informations et décisions des arbitres » sera installé à l'entrée de la tente « Informations & résultats » située sur le parking Torrès.

5 motos au moins (jusqu'à 10 possibles) seront à leur disposition pour assurer l'arbitrage de la course au niveau du parcours vélo.

2 VTT sont prévus sur le parcours de la course à pied

Contrôle anti-dopage

Un espace est prévu à l'intérieur du centre nautique dans l'éventualité où un contrôle anti-dopage serait effectué.

Comme il se doit, une salle d'attente, un bureau de travail et des sanitaires pourront être mis à la disposition au médecin agréé par l'AFLD.

Les concurrents désignés sont assurés que leur dignité et leur sécurité seront préservées.